



Ecole à la maison : « Y a-t-il lieu de s'obstiner à supprimer la liberté de l'instruction dans la famille ? »



- Opinions
- Tribunes

Le projet de loi sur le séparatisme supprime le principe du droit à l'instruction à domicile inscrit dans la loi de 1882 même s'il prévoit des dérogations, relève, dans une tribune au « Monde », l'historien de l'éducation Claude Lelièvre, critiquant « un compromis emberlificoté entre deux positions de principe juridique opposées »

Article réservé aux abonnés

Tribune. En annonçant, le 2 octobre 2020, son intention de rendre obligatoire l'instruction dans une école (publique ou privée) sauf impératifs de santé, le président de la République avait surpris.

D'autant plus que, lors de son audition au Sénat du 18 juin 2020, son ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, dans une séance portant précisément sur la lutte contre la

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

Découvrir les offres multicomptes

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

En cliquant sur « » et en vous assurant que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

- Vous ignorez qui est l'autre personne ?
Nous vous conseillons de modifier votre mot de passe.